



FICHE DE SYNTHÈSE : Profil de type 2 de la zone de baignade de Champ de l'eau / commune d'Anthy-sur-Léman

Date d'élaboration (ou de mise à jour) du profil : Mise à jour en Octobre 2017



Caractéristiques du site

Localisation de la zone de baignade et description de son contexte

Nom de la zone baignade (ZB) : **zone de baignade de Champ de l'Eau**

Nom du plan d'eau : **Lac Léman**
Commune : **Anthy-sur-Léman**
Département : **Haute-Savoie (74)**
Région : **Rhône-Alpes**

Alimentation du plan d'eau : **Le Rhône et autres affluents. Les cours d'eau qui influencent directement la zone de baignade sont :**

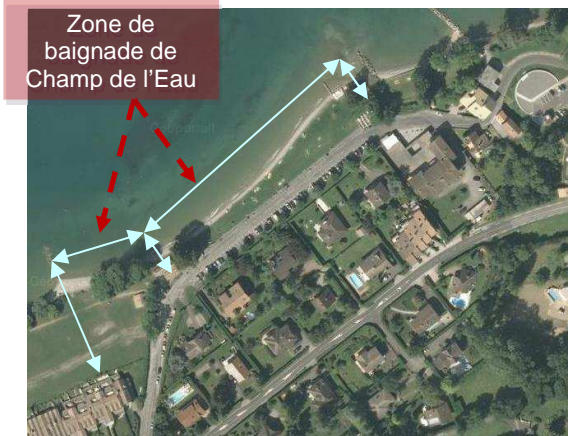
- Le Pamphiot (en limite à l'est),
- Les Fossaux (à l'ouest),
- Le Foiset (sur la zone de baignade).

Activités pratiquées à proximité de la zone de baignade :

- Pédalos
- Ski nautique,
- Planche à voile,
- Nautisme : bateaux motorisés, voile,
- Pêche,
- ...

Personne responsable de l'eau de baignade (décisions des mesures de gestion) : **Maire d'Anthy-sur-Léman**

Personne chargée des observations et de la mise en œuvre des mesures de gestion : **Personnel de la commune d'Anthy-sur-Léman**



Période d'ouverture et fréquentation

Caractérisation des éléments influençant potentiellement la zone de baignade

accès public au lac libre et gratuit toute l'année :

- Durée de la saison de baignade : mai – septembre
- Fréquentation moyenne : 50 personnes environ / jour
- Période de forte affluence : week-end d'été
- Fréquentation maximale : 150 personnes environ / jour
- Nombre moyen de baigneurs en même temps dans l'eau : une à plusieurs dizaines environ

Baignade : **NON SURVEILLÉE et NON AMÉNAGÉE / Créée en 2008.**

Historique de la qualité de l'eau de baignade

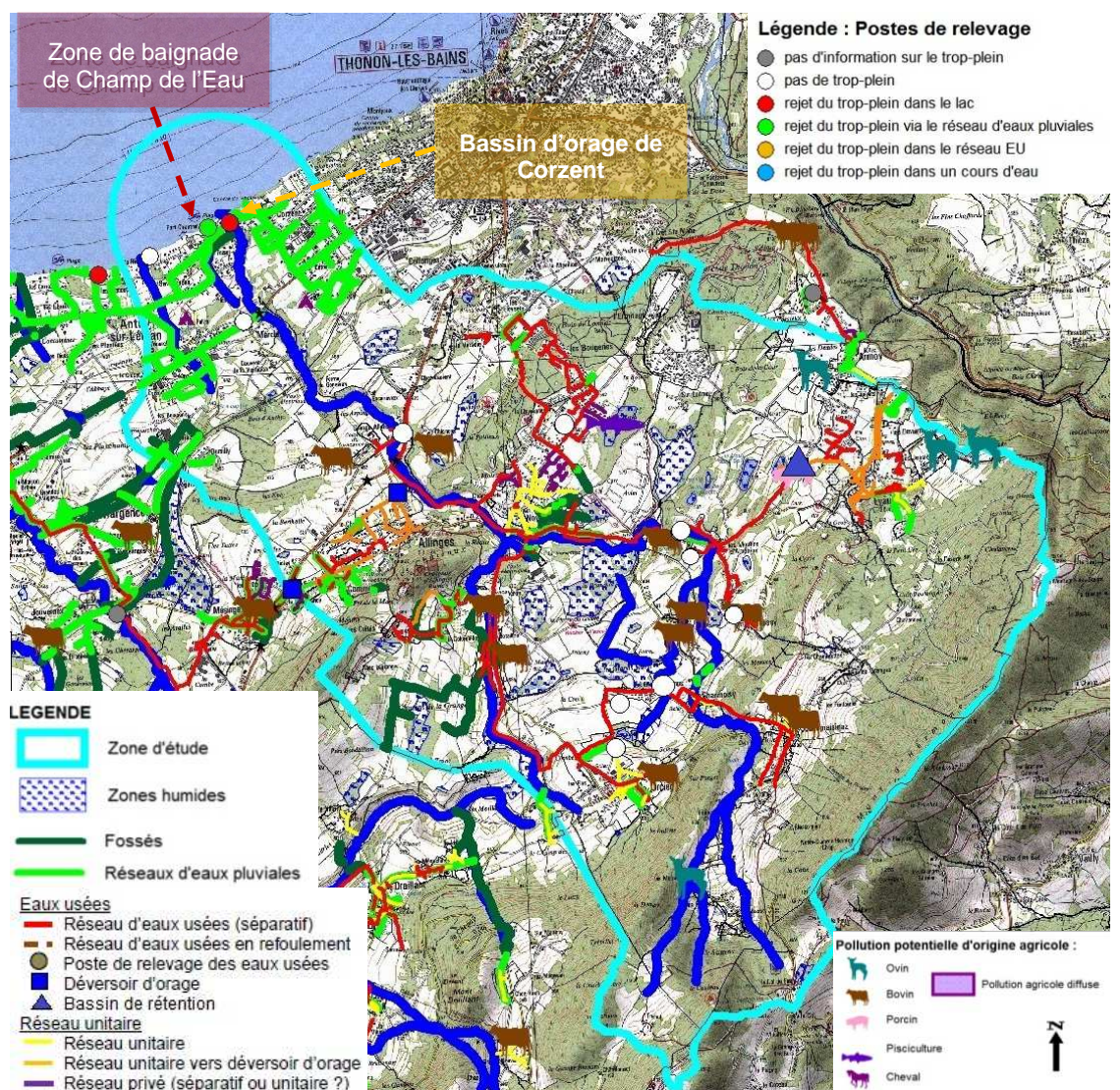
Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (Classement sur 4 ans / Directive 2006) :

Année	2013	2014	2015	2016
	Années prises en cpte 2010 à 2013	Années prises en cpte 2011 à 2014	Années prises en cpte 2012 à 2015	Années prises en cpte 2013 à 2016
Classement				

- : **Qualité excellente**
- : **Qualité bonne**
- : **Qualité suffisante**
- : **Qualité insuffisante**

Liste des épisodes de pollution ayant déclassé la qualité des eaux de baignade (suffisante ou insuffisante) :

aucun épisode de pollution recensé depuis 2013



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion de la zone de baignade de Champ de l'Eau / commune d'Anthy-sur-Léman							
DIAGNOSTIC		GESTION PREVENTIVE DES RISQUES DE POLLUTION (Procédure d'autosurveillance et de suivi)				PLAN D' ACTIONS	
Type et source de pollution	Nature du risque et impact potentiel	DECLENCHEMENT DE L'ALERTE	TRANSMISSION DE L'ALERTE AU RESPONSABLE	DECISIONS DU RESPONSABLE DE LA BAIGNADE : MAIRE D'ANTHY-SUR-LEMAN		Mesures de réduction des pollutions	
		Indicateurs à suivre et seuils d'alerte actuels	Personnel chargé du suivi des indicateurs et de l'alerte	Mesures préventives associées à l'autosurveillance ou au suivi	Modalités de levée des mesures préventives	Mesures en cours ou prévues	Recommandations à poursuivre et travaux à prévoir
Bassin d'orage de Corzent avec rejet possible au lac en cas de saturation : Pollution temporaire	Pollutions bactériologique et organique + autres micropolluants : Risque fort	Pluviométrie Volume, durée, débits et fréquence des surverses Seuils d'alerte : Surverse du trop-plein du bassin d'orage	Personnel du SERTE (alerté par son exploitant la SAUR)	⇒ Analyses d'autosurveillance des paramètres microbiologiques par le gestionnaire ⇒ Intervention de la SAUR sur la gestion du bassin d'orage : maîtrise de la situation ⇒ Suspension de la baignade	⇒ Avertissement de l'ARS qui décidera de réaliser un contrôle sanitaire ou non Maintien de la suspension ou réouverture de la baignade en fonction des seuils bactériologiques	⇒ Sensibilisation des particuliers par la ville de Thonon pour éviter les branchements non-conformes sur le réseau surchargeant indirectement le bassin de Corzent de différents types d'eaux usées et pluviales ⇒ Traitement des eaux de ce bassin à la STEP de Vongy	⇒ Suivi du bassin d'orage : connaître la fréquence, le volume et la durée des déversements par surverse au lac lors de sa saturation (SERTE-SAUR) ⇒ Analyse des effluents rejetés au lac lors des épisodes de déversement (Anthy sur Léman) ⇒ Transmission des alertes au responsable de baignade en cas de surverse du trop plein ⇒ Etudier le possible éloignement du rejet du bassin par rapport à la berge afin de diminuer les incidences (SERTE) ⇒ Mise en séparatif des réseaux en amont afin d'éviter d'envoyer des eaux usées dans le bassin d'orage (DO 1 et DO16) ⇒ Eliminer les mauvais branchements particuliers surchargeant les réseaux
Réseaux unitaires et rejets directs dans le Pamphiot : Pollution chronique	Pollutions bactériologique et organique : Risque moyen	-	-	-	-	⇒ Entretien des réseaux, contrôles des branchements particuliers et résolution des dysfonctionnements ponctuels (Thonon Agglo et ville de Thonon) ⇒ Travaux d'extension des réseaux (Thonon Agglo) ⇒ Travaux de réhabilitation (Thonon Agglo et ville de Thonon)	⇒ Contrôle des rejets directs dans le réseau hydrographique ⇒ Travaux de mise en séparatif des réseaux ⇒ Travaux de raccordement à des unités de dépollution afin d'éviter les rejets directs des réseaux ou des particuliers
Déversoir d'orage de « Voie Borgne » : Pollution temporaire	Pollutions bactériologique et organique : Risque moyen	Pluviométrie Volume, durée, débits des déversements Seuils d'alerte : Déversement d'un déversoir	Personnel de Thonon Agglo	⇒ Analyses d'autosurveillance des paramètres microbiologiques par le gestionnaire ⇒ Intervention de Thonon Agglo sur la gestion des déversoirs : maîtrise de la situation ⇒ Suspension de la baignade	⇒ Avertissement de l'ARS qui décidera de réaliser un contrôle sanitaire ou non ⇒ Maintien de la suspension ou réouverture de la baignade en fonction des seuils bactériologiques	⇒ Travaux d'élimination des eaux parasites sur le réseau en amont du déversoir de « Voie Borgne » ⇒ Réalisation de suivis de ces ouvrages (études calage, dimensionnements ...) ⇒ Réalisation d'aménagements (bâches orages, bassins ...) ⇒ Travaux de mise en séparatif et suppression des déversoirs	⇒ Réalisation de suivis de ces ouvrages (études calage, dimensionnements ...) ⇒ Equipement de détecteur de surverse pour transmission d'alerte. ⇒ Réalisation d'aménagements (bâches orages, bassins ...) ⇒ Travaux de mise en séparatif et suppression des déversoirs

Assainissement autonome non-conforme : Pollution chronique	Pollutions bactériologique et organique : Risque moyen	-	-	-	-	⇒ Suivi (contrôle et diagnostics) des installations ANC ⇒ Suivi (contrôle et diagnostics) des installations ANC	⇒ Suivi (contrôle et diagnostics) des installations ANC ⇒ Cibler le secteur du Pamphiot ⇒ incitation à la mise en conformité et à l'entretien des installations autonomes (opérations de réhabilitations groupées ou opérations communes de vidange)
Elevages et abreuvement : Pollution temporaire	Pollutions bactériologique et organique : Risque moyen	Pluviométrie crues du Pamphiot lessivant les berges : débits, hauteur d'eau Seuils d'alerte : Précipitations : P >ou égal 15 mm sur 1 jour P > ou égal 5 mm sur 1 heure	Personnel de la commune d'Anthysur-Léman	⇒ Si P >ou égal 15 mm sur 1 jour ⇒ Si P >ou égal 5 mm sur 1 heure : ⇒ Analyses d'autosurveillance des paramètres microbiologiques par le gestionnaire ⇒ Suspension de la baignade	⇒ Avertissement de l'ARS qui décidera de réaliser un contrôle sanitaire ou non ⇒ Maintien de la suspension ou réouverture de la baignade en fonction des seuils bactériologiques	⇒ Diagnostic sources principales de pollution bactériologique ⇒ Sensibilisation à la réalisation et à l'utilisation de zones d'abreuvement ⇒ Projets d'aménagement de zones d'abreuvement Thonon Agglo	⇒ Poursuivre les actions de sensibilisation aux pratiques d'élevage extensif respectueuses des milieux aquatiques ⇒ Poursuivre les aménagements prévus (zones d'abreuvement, zone de stockage fumures...)
Fonctionnement des trop-pleins des postes de relevage de Corzent Pont et Corzent Plage (rejets sur la zone de baignade) : Pollution temporaire	Pollutions bactériologique et organique : Risque faible	Dysfonctionnements techniques Pluviométrie Volume, durée, débits des déversements Seuils d'alerte : Déversement par le trop-plein du poste de relevage	Personnel du SERTE	⇒ Analyses d'autosurveillance des paramètres microbiologiques par le gestionnaire ⇒ Intervention du SERTE sur la gestion des postes de relevage : maîtrise de la situation ⇒ Suspension de la baignade	⇒ Avertissement de l'ARS qui décidera de réaliser un contrôle sanitaire ou non ⇒ Maintien de la suspension ou réouverture de la baignade en fonction des seuils bactériologiques	⇒ Surveillance des postes de relevage par Thonon Agglo	⇒ Amélioration de la connaissance des caractéristiques des déversements ⇒ Eviter les surcharges hydrauliques des réseaux (Thonon Agglo) ⇒ Equipement de détecteur de surverse pour transmission d'alerte
Exploitations agricoles utilisant des pesticides : Pollution chronique	Pollution aux pesticides : Risque faible	-	-	-	-	⇒ Suivi de la qualité des eaux superficielles par Thonon Agglo	⇒ Sensibilisation à l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires (quantité et périodes) et faire connaître leurs incidences sur les milieux, la faune et la flore
Traitements des espaces verts (phytosanitaires) sur le bassin versant du Pamphiot : Pollution chronique	Pollution aux pesticides : Risque faible	-	-	-	-	⇒ Suivi de la qualité des eaux superficielles par Thonon Agglo	⇒ Sensibilisation à l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires (quantité et périodes) et faire connaître leurs incidences sur les milieux, la faune et la flore
Pollution agricole diffuse (fertilisants) : Pollution chronique	Pollutions bactériologique et organique : Risque faible	-	-	-	-	⇒ Suivi de la qualité des eaux superficielles par Thonon Agglo ⇒ Amélioration des connaissances des activités agricoles et de leurs incidences sur le milieu ⇒ Incitation à la réalisation de plans d'épandage ou de cartes communales d'épandage avec la chambre d'agriculture	⇒ Sensibilisation aux pratiques d'épandage et de stockage des fertilisants respectueuses des milieux (+ de 35 m des cours d'eau, utilisation raisonnée, périodes, charte de bonnes pratiques agricoles...) ⇒ meilleure connaissances des transferts des polluants (ruissellements, lessivages...) ⇒ Développement des bandes herbeuses au bord du réseau hydrographique (cours d'eau, fossés...)

	Rejets routiers et d'eaux pluviales sur la zone de baignade (ruisseau du Foiset) : Pollution chronique	Pollutions aux hydrocarbures, eaux usées et autres micropolluants : Risque faible	-	-	-	-	⇒ Contrôler les rejets particuliers directs au ruisseau ⇒ Etudier la nature et les incidences des eaux transitant par le rejet du Foiset	⇒ Mettre en place des dispositifs de dépollution du rejet : Foiset + eaux pluviales + trop-plein poste de Corzent Plage ⇒ Eliminer les rejets particuliers directs au ruisseau Ou ⇒ Etudier la possibilité d'éloignement du rejet par rapport à la zone de baignade
	Activités d'Orcier, d'Allinges, Sorcy, ZA de Marclaz et d'Anthy : Pollution chronique	Pollution métallique et autres micropolluants : Risque faible	-	-	-	-	⇒ Etudes et suivis réalisée par Thonon Agglo : campagnes de mesures qualité des eaux superficielles	⇒ Sensibiliser entrepreneurs à la gestion de leurs eaux pluviales ⇒ Mettre en place des bassins de rétention et décantation sur les zones d'activités non équipées
	Rejets routiers et d'eaux pluviales hors de la zone de baignade (R des Fossaux) : Pollution chronique	Pollutions aux hydrocarbures et autres micropolluants : Risque très faible	-	-	-	-	⇒ Contrôler les rejets particuliers directs au ruisseau ⇒ Etudier la nature et les incidences des eaux transitant par le rejet du ruisseau des Fossaux	⇒ Eliminer les rejets particuliers directs au ruisseau
	Autres postes de relevage sur la zone d'étude (sans trop-plein) : Pollution temporaire	Pollutions bactériologique et organique : Risque très faible	-	-	-	-	⇒ Surveillance des postes de relevage par Thonon Agglo ⇒ Intervention en cas d'incidents	
Pollutions accidentelles	Dépouille ou déjections d'un animal sauvage ou domestique : Pollution temporaire	Pollutions bactériologique et organique : Risque très faible	Observation visuelle, olfactive et appréciation des paramètres physiques Paramètres microbiologiques Seuils d'alerte : Mise en évidence d'une situation inhabituelle : présence d'éléments indésirables	Personnel de la commune d'Anthy-sur-Léman	⇒ Traitement de la situation inhabituelle par les services techniques de la commune en cas de pollution	⇒ En cas d'incertitude : analyses d'autosurveillance des paramètres microbiologiques par le gestionnaire ⇒ Si la résorption de la situation inhabituelle n'est pas possible et la situation critique (dépassement des seuils bactériologiques) : suspension de la baignade et avertissement de l'ARS pour contrôle sanitaire	⇒ Entretien régulier ⇒ Réglementation prévue ⇒ Opération de nettoyage si nécessaire	
	Déversements d'hydrocarbures : Pollution temporaire	Pollutions aux hydrocarbures Risque très faible	Huiles minérales Seuils d'alerte : Présence de substances suspectes					